

Vertraulich

NATIONALRAT

3003 Bern, März 1976 Fr/ws

Kommission für auswärtige Angelegenheiten

PROTOKOLL der Sitzung vom 24. Februar 1976, 09.00 - 11.50 Uhr  
in Bern, Parlamentsgebäude, Zimmer III

TAGESORDNUNG

- 1) Tour d'horizon
- 2) Konferenz über die internationale wirtschaftliche Zusammenarbeit (CIEC)  
Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI)
- 3) Frage der möglichen Verlegung von UNO-Organen und -Diensten von Genf nach Wien  
Problème du déplacement éventuel d'organes et de services de l'ONU de Genève à Vienne
- 4) Verschiedenes  
Divers

TEILNEHMER Präsident: H. Hofer

Anwesende Mitglieder:

HH. Biderbost, Bürer, Cevey, Dupont, Fontanet, Friedrich, Gautier, Gut, Frau Meier J., HH. Müller-Bern, Nebiker, Pagani, Reiniger, Schmid Arthur, Schürch, Suter, Wyler

Weitere Teilnehmer:

H. Bundesrat Graber  
HH. Botschafter Weitnauer, de Ziegler  
HH. Minister Cuendet, Zwahlen, Frau Minister Pometta  
HH. Andres, Nordmann, de Pury

Entschuldigt:

HH. Gerwig, Hürlimann, Künzi, Muheim, Ziegler-Genf

Sekretariat: H. Friedli

Protokoll:

Frl. Munter (d), Mme Fosse (f)



- 2 -

1) Tour d'horizonM. Graber

Comme votre président vient d'y faire allusion, ce rapport concernant le Tour d'horizon est déjà ancien. Il date d'au moins deux semaines et il a été réalisé à l'intention de la commission du Conseil des Etats qui s'est réunie le 12 février.

Pour la première fois, nous avons fait l'expérience d'une rapide traduction en langue allemande qui a donné satisfaction aux sénateurs et s'il en est de même pour votre commission, nous poursuivrons cet effort.

Depuis la rédaction et l'expédition de ce Tour d'horizon, quelques événements sont survenus qui, selon l'usage, me donnent l'occasion de le compléter aujourd'hui.

Tout d'abord, je ferai quelques remarques concernant la France et plus particulièrement le dernier événement en date, à savoir le Congrès du Parti communiste français qui vient de s'achever et qui a surtout été remarqué pour l'abandon du concept de dictature du prolétariat. Non moins digne d'intérêt est la critique de l'Union soviétique qui s'y est faite jour pour la première fois, et qui semble inquiéter Moscou. L'importance des nouvelles prises de position réside d'abord dans l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'électorat français, divisé lors des dernières élections présidentielles à quelque centièmes de point près entre la droite et la gauche. S'il est difficile de dire aujourd'hui si le parti communiste français peut attendre un gain réel de sa nouvelle ligne, il n'est pas impossible, en revanche, qu'elle ne profite au parti socialiste, en donnant de son allié une image plus acceptable dans le secteur du centre gauche, et par là à l'Union de la gauche elle-même. Pour l'instant, il est sage de ne pas trop s'aventurer dans de telles spéculations.

En Italie, la crise ministérielle italienne s'est entre temps dénouée grâce à la formation, le 12 février dernier, d'un gouvernement de minorité composé des seuls démocrates-chrétiens et qui reste dirigé par M. Aldo Moro. Ce gouvernement ne bénéficiera plus au Parlement que du soutien des démocrates-chrétiens et des sociaux-démocrates, les socialistes et les républicains n'ayant garanti que leur abstention lors du vote inaugural de confiance. Autant dire que ce gouvernement risque d'être un des plus faibles que l'Italie ait connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale (elle en a déjà eu trente-sept autres) et que sa durée est très incertaine, ce qui évoque la possibilité d'élections parlementaires anticipées aux résultats imprévisibles. L'absence d'autorité a déjà entraîné une dégradation sérieuse de la situation économique et on voit mal comment la nouvelle équipe pourrait, face à l'opposition, imposer les mesures sévères de redressement indispensables.



- 3 -

En ce qui concerne la Sahara espagnol, le développement du problème du Sahara depuis le début du mois de février confirme notre appréciation que Boumediène veut, si possible, éviter une guerre ouverte avec le Maroc. Il est à prévoir qu'il soutiendra d'autant plus fortement le Polisario, afin de mettre en cause la souveraineté marocaine sur les territoires nouvellement acquis et de réanimer les tensions intérieures. La position de l'Algérie est fortement consolidée par des livraisons d'armes soviétiques perfectionnées. Son but, à longue échéance, demeure la chute du Roi; sur ce point, Boumediène peut compter désormais sur l'appui de la Libye.

En Angola, le MPLA contrôle à l'heure actuelle les localités les plus importantes et la majeure partie du territoire. Il est reconnu comme gouvernement légitime par l'OUA, ainsi que par un nombre sans cesse croissant d'Etats. L'annonce faite par Jonas Savimbi qu'il va continuer la lutte par le moyen de la guérilla doit être accueillie avec une certaine réserve, car il semble bien que lui manquent des conditions essentielles de réussite, comme par exemple des livraisons d'armes du dehors.

Cet état de choses ouvre de nouvelles perspectives, de nouveaux problèmes et de nouvelles possibilités. Il faut d'abord se demander si la victoire du MPLA, soutenu par l'Union soviétique et Cuba, va mener à un processus d'érosion des régimes actuels dans toute l'Afrique australe. Elle pose notamment de sérieux problèmes économiques et politiques au Zaïre et à la Zambie. Il est également évident que cette victoire donne un essor accru aux groupements nationalistes noirs en Rhodésie et en Afrique du Sud. De plus, si Ian Smith ne modifie pas son attitude actuelle d'intransigeance, il faudra compter, dans un proche avenir, avec le début de luttes armées en Rhodésie aussi, les premiers coups de feu, si l'on en croit la radio, ayant été échangés déjà avant-hier.

De même, le premier ministre Vorster n'a que peu de temps pour arriver à un règlement pacifique du problème namibien. L'intention supposée d'Agostinho Neto de coopérer de façon pragmatique avec l'Afrique du Sud ne changera en rien son but déclaré d'indépendance pour l'Afrique du Sud-Ouest.

La Suisse a reconnu la République populaire de l'Angola le même jour que sept autres pays européens. La décision de ne pas tarder davantage a été dictée par notre pratique dans des cas pareils, par le souci de protéger nos intérêts dans ce pays et avec l'espoir que la guerre civile touchait à sa fin.

Conformément au principe de l'universalité des relations, cette reconnaissance n'implique aucun jugement moral ou politique porté sur le régime de l'Etat reconnu. Je crois devoir cependant exprimer au nom de mes collègues l'inquiétude et les regrets qu'ont suscités au sein du Conseil fédéral les interventions militaires massives de pays tiers, par la fourniture de matériel perfectionné et l'engagement de troupes. Ces interventions ont d'abord rendu pratiquement



- 4 -

impossible un accord entre les divers mouvements de libération, et ensuite donné à l'un de ceux-ci un avantage qui lui a permis d'éliminer aisément ses rivaux. Le tour d'horizon examine déjà les conséquences que la politique soviéto-cubaine en Angola pourrait avoir sur la détente.

A propos du Liban, l'accord conclu entre le Président Frangié et le Président syrien, M. Hafez el-Asaad, correspond aux buts poursuivis par l'intervention syrienne. Il fixe d'abord un certain nombre de réformes destinées à satisfaire les musulmans et les progressistes. Parmi celles-ci, on notera la décentralisation administrative (car aujourd'hui presque tout se fait à Beyrouth) et l'amélioration de l'éducation nationale. L'exécution de ce programme relativement ambitieux suppose cependant une administration d'une qualité supérieure à celle qui existe actuellement.

En revanche, la Syrie a pris certains engagements quant au respect par les Palestiniens de la souveraineté libanaise. Comme les violations les plus flagrantes de cette souveraineté sont toujours venues de groupes tels le "front du refus" qui condamne la politique syrienne, la Syrie court un risque sérieux de devoir apparaître comme force répressive, sans doute par l'intermédiaire de l'Armée de libération de la Palestine.

L'accord n'a guère satisfait les deux camps, mais les tâches de reconstruction ont une chance raisonnable de l'emporter sur la poursuite d'objectifs pratiquement impossibles à atteindre dans la conjoncture présente. Cela fait que le Liban sera réorganisé sur des bases nouvelles et plus réalistes, de sorte que le danger d'éclatement du pays semble provisoirement écarté.

On ne peut prévoir pour le moment si la Syrie sera capable, et si elle est même désireuse, de préserver le système d'économie libérale dont le Liban, pays de services, a besoin pour prospérer. C'est de ce maintien que dépend cependant la renaissance de Beyrouth comme place internationale.

Par son action au Liban, le prestige obtenu au cours du débat sur la Palestine au Conseil de sécurité des Nations Unies et par son rapprochement avec la Jordanie, la Syrie prend désormais figure de grande puissance dans le contexte du Moyen-Orient. En vérité c'est une position fragile en soi, continuellement menacée par les remous provenant de toutes sortes de groupements dits "révolutionnaires" dont le pouvoir réel est difficile à apprécier.

Je passe à la question de la Chine pour constater qu'une fois de plus, la Chine a surpris tous ceux qui l'observent en donnant comme successeur, au moins provisoire, à M. Chou En-lai, un homme du second rang de la hiérarchie, M. Hua Kuo-feng, Ministre de la Sécurité publique.



- 4 a) -

Il serait un peu ridicule de prétendre citer toutes les raisons qui peuvent justifier ce choix, alors que d'autres encore meilleures désignaient M. Teng Hsiao-p'ing, aujourd'hui attaqué par la presse et sur les "affiches à grands caractères". Cherchons plutôt à discerner les lignes principales de la politique chinoise actuelle.

Une ère s'achève, celle de Mao Tse-tung, le guide et le maître du Parti communiste chinois depuis quarante ans et du peuple chinois depuis vingt-cinq. Toute sa vie, il a refusé de croire que, comme le disent les paysans chinois: "Une plume de poulet ne monte pas jusqu'au ciel". A quatre-vingt-deux ans, il n'a pas renoncé à rééduquer le peuple chinois, à lui faire quitter la voie de l'égoïsme, de l'orgueil et de l'intérêt personnel pour les valeurs supérieures du dévouement à la collectivité.

C'est en se réclamant, non sans de bonnes raisons, de son autorité que la "gauche" du parti, les survivants de l'ancien groupe de la Révolution culturelle, propagent une politique qui vise à un regroupement des petites unités de production agricole - contre une vive résistance des plus avancées d'entre elles notamment -, à une réduction, voire à une suppression des différences de salaires qui sont encore très importantes - malgré l'opposition des ouvriers les plus qualifiés - et enfin au maintien des critères politiques dans l'appréciation des connaissances des étudiants et ce à la grande indignation des intellectuels.

Sur tous ces points, M. Teng Hsiao-p'ing est entré en conflit avec la "gauche". Il n'est pas le seul, mais il était manifestement le plus exposé, par son passé d'abord, et par le fait que ses capacités exceptionnelles en faisaient le successeur presque obligé de M. Chou En-laï.

La "gauche" a marqué un point en barrant la route à M. Teng Hsiao-p'ing. Le nouveau premier ministre a.i. n'est cependant pas un de ses membres; il n'appartient pas davantage à la catégorie des "cadres libérés", c'est-à-dire réhabilités, comme M. Teng Hsiao-p'ing. M. Hua Kuo-feng n'a rien d'un médiocre. Il reste à voir cependant s'il pourra s'affirmer dans le poste politique peut-être le plus exigeant du monde, au milieu d'un conflit ouvert entre diverses factions du parti.

Le simple fait que M. Teng Hsiao-p'ing est pris à partie, même dans le Quotidien du Peuple, ne signifie pas encore qu'il est définitivement perdu. Il peut compter sur la solidarité des victimes de la Révolution culturelle dont beaucoup ont repris leur place dans les organes du parti et de l'Etat, et que la campagne actuelle menace tout autant que lui, ainsi que sur la sympathie silencieuse des éléments les plus actifs de la population.

Il n'est pas encore apparu clairement si le Président Mao a pris parti dans la controverse. C'est son intervention, ou son abstention, qui,



- 5 -

sans doute pour la dernière fois, va en déterminer l'issue.

Pour en venir à l'actualité toute proche, le voyage de M. Nixon à Pékin a une valeur de rappel de la Chine au gouvernement américain du très grand prix qu'elle attache à la poursuite d'une politique d'entente entre les Etats-Unis et la Chine en vue de réduire, dans la mesure du possible, les tentatives d'hégémonie soviétique dans le Sud-Est asiatique et le Pacifique.

Je terminerai par quelques brèves remarques au sujet de la détente. Dans son discours de San Francisco du 3 février, qui était destiné plus encore qu'à l'URSS aux adversaires américains de la détente, M. Kissinger a donné une définition intéressante de sa politique. D'après lui, elle n'a pas comme but une diminution des tensions à n'importe quel prix, mais celui d'empêcher l'expansion soviétique en construisant un ensemble de relations reposant sur une attitude faite à la fois de fermeté et de conciliation. La détente devrait, selon M. Kissinger, donner des avantages aux Soviétiques lorsqu'ils le méritent et les punir lorsqu'ils transgressent les règles convenues. Dans ce sens, la détente est comme une continuation de l'ancienne politique américaine du "containment", mais avec d'autres moyens.

J'ai ainsi tenté de compléter et d'actualiser le Tour d'horizon.

#### H. Reiniger

Wie hat Italien auf den Beschluss der nationalrätlichen Kommission reagiert, das Grenzgängerbesteuerungsabkommen erneut solange zurückzustellen, bis Italien das paraphierte Doppelbesteuerungsabkommen unterzeichnet hat?

#### H. Schürch

Der französische Text und die deutsche Uebersetzung des Tour d'horizon gehen in bezug auf die Beurteilung der Lage in Angola ziemlich stark auseinander. Wie kann man noch am 6. Februar glauben, die Frage der Anerkennung Angolas werde sich kaum in unmittelbarer Zukunft stellen, nachdem schon zu diesem Zeitpunkt klar wurde, dass sich Angola als Staat konsolidiert?

#### H. Gut

Wie ist die Lage der Schweizer in Rhodesien? Welche Möglichkeiten bestehen seitens der Eidgenossenschaft, diesen Schweizern gegebenenfalls zu helfen?

#### H. Friedrich

Zum militärischen Kräfteverhältnis in Europa: Auf Seite 1 des Tour d'horizon wird einerseits auf die sowjetische Uebermacht an konventionellen Waffen, andererseits auf den amerikanischen Atomschirm hingewiesen. Wie beurteilt man längerfristig die Wirksamkeit dieses amerikanischen Atomschirms, insbesondere unter dem Gesichtspunkt neuer



- 6 -

kleiner Atomwaffen und der Tatsache, dass die Supermächte offensichtlich eine nukleare Konfrontation vermeiden wollen?

M. Fontanet

Je voudrais poser deux questions. La première concerne la consolidation de la dette extérieure du Chili. J'aimerais avoir là-dessus quelques renseignements complémentaires.

Ensuite, pourriez-vous nous faire un flash sur la négociation Nord-Sud et sur ce que sera, selon vous, son aboutissement?

H. Hofer

Die Nord-Süd-Konferenz wird unter Punkt 2 der Tagesordnung behandelt.

M. Graber

ad M. Reiniger

La question de M. Reiniger concernant la décision - jugée décevante par le gouvernement - de la commission du Conseil national est très intéressante car le problème comporte un aspect politique d'actualité.

En premier lieu, la commission du Conseil national, suivant l'idée de certaines institutions économiques importantes de ce pays, a construit une espèce de "Junktin" auquel le gouvernement comme tel se refusait, entre deux affaires de dimensions complètement différentes et où les intérêts en cause sont tout à fait divergents, soit, d'une part l'accord de double imposition, - affaire ancienne mais importante - et cet accord très fragmentaire sur l'imposition des frontaliers - qui se situe dans un contexte de négociations pénibles, laborieuses, avec l'Italie, à propos de la main-d'oeuvre italienne en Suisse.

A ce sujet, la Suisse a défendu ici ses intérêts avec une très grande énergie et le Conseil fédéral s'est vu obligé par la force des circonstances de politique intérieure, de répondre non aux revendications italiennes. La seule concession qui est apparue possible, raisonnable et équitable, concernait la question de l'imposition des frontaliers italiens. En effet, à partir du moment où le même problème était réglé avec la France, on ne pouvait pas maintenir cette discrimination avec l'Italie, bien que le Conseil fédéral ne voulût pas que les deux affaires soient liées; malgré tout, il ne s'est pas précipité non plus, car il s'efforçait - connaissant la réaction parlementaire - d'établir un certain parallélisme chronologique dans l'avancement des deux affaires.

En ce qui concerne l'accord sur les frontaliers, nous avons averti nos homologues italiens de ce que l'objet, n'ayant pas la même importance du point de vue économique et de principe que l'autre, il ne passerait pas "comme une lettre à la poste" aussi longtemps que la certitude ne nous serait pas donnée que le gouvernement italien



- 7 -

faisait tout son possible pour faire avancer sur d'autres rails, le traité de double imposition.

Au cours de ces conversations, au niveau gouvernemental bien entendu, il était convenu que nous inviterions la commission du Conseil national à ne reprendre ses travaux interrompus une première fois, qu'à partir du moment où la démonstration aurait été faite par les Italiens qu'ils faisaient progresser cette affaire de l'accord de double imposition.

Les Italiens ont tenu leurs engagements: sous la pression du ministère des affaires étrangères, et en dépit des résistances de ministères de niveau plus technique ou économique, la délégation italienne à Berne a paraphé - à notre grande surprise, je dois le dire - l'accord de double imposition. Ayant donné cette preuve de leur bonne volonté, les Italiens s'attendaient à la réciprocité de notre part. Or, la commission du Conseil national, s'étant réunie à nouveau, a suivi encore une fois le vent qui soufflait du Vorort avec une certaine rigueur et a déclaré qu'elle ne reprendrait ses travaux sur la question que lorsque l'accord de double imposition serait signé par le gouvernement italien. Cette prise de position se révèle assez vétoatoire pour ce dernier; elle laisse entendre que nous tenons fort mal nos engagements et surtout face à l'opinion publique de son pays, le gouvernement italien semble avoir le couteau suisse sur la gorge. Il ne faut donc pas s'étonner s'il a exhalé sa déception, voire même son amertume. Or, après nous avoir exprimé sa profonde désillusion, ce gouvernement - destiné à durer ee que durent les roses, peut-être un peu plus! - nous a malgré tout assurés de ce qu'il s'efforcera d'ici à deux mois environ, de signer cet accord, pour que les Suisses puissent enfin repartir de l'avant.

En conséquence, notre situation du point de vue moral est plutôt médiocre, quoique depuis le temps que l'on tente d'expliquer aux pays voisins ou autres qu'au-dessus de notre gouvernement il y a le Parlement, puis au-dessus de celui-ci, le peuple, ils ont peut-être fini par admettre le pouvoir relatif de notre gouvernement.

#### ad M. Schürch

M. Schürch n'a soulevé en fait qu'une question de traduction. Je ne connaissais pour ma part que le texte français dont je suis responsable. En fait, nous ne faisons ces rapports que le plus tard possible pour qu'ils soient le plus conformes possible à la réalité immédiate, et la traduction est effectuée au dernier moment, comme c'est le cas ici. Dans l'ensemble, la traduction du texte qui nous occupe a été reconnue bonne, mais avec nécessairement quelques erreurs. Néanmoins, le texte français me paraît tout à fait clair: les événements de la guerre civile se poursuivaient avec des avances très marquées du MPLA, mais les deux autres mouvements de libération se battaient encore et il était impossible de savoir s'ils n'allaient pas recevoir "in extremis" des renforts extérieurs qui auraient peut être modifié la carte de la guerre, de telle sorte qu'il était juste de dire que même si la question n'était pas pressante, elle pourrait peut-être se poser très rapidement.



- 8 -

ad M. Gut

Je vais répondre maintenant à sa question concernant les Suisses en Rhodésie.

A la fin de 1974, l'on comptait 371 Suisses dans ce pays, dont la moitié était des doubles nationaux. Nous les suivons - à distance évidemment, car nous n'avons plus de représentation en Rhodésie - depuis notre ambassade de Dar es Salaam et depuis Johannesburg aussi. Nous sommes prêts à les accueillir, si besoin est. Les contacts sont donc maintenus et toutes dispositions sont prises en cas de repli forcé de ces Suisses.

ad M. Friedrich

Cette question est très importante, c'est "la" question que l'on se pose constamment, à laquelle il est fort difficile de répondre, car on n'y réfléchit pas sans une certaine angoisse: le "parapluie atomique" qui est à peu près le seul moyen valable d'assurer la sécurité de l'Europe occidentale, fonctionnerait-il en cas d'attaque de cette dernière au moyen d'armes conventionnelles? Je me sens incapable de répondre ici et j'ignore qui oserait répondre, même détenteur du pouvoir aux Etats-Unis.

Ce qui nous inquiète ce n'est pas tellement le fait que sur le plan des armes nucléaires l'Union soviétique ait rattrapé les Etats-Unis et dans certains domaines particuliers les ait même dépassés, mais c'est bien sur la force conventionnelle formidable dont disposent l'Union soviétique et ses alliés, face à celles dérisoires que l'Europe occidentale serait en mesure de lui opposer, en se réfugiant un peu par commodité, par habitude, voire même par négligence, derrière un paravent atomique américain, dont on ignore s'il n'est pas de papier...

Quelles chancelleries, quel homme politique responsable peuvent éviter de se poser la question de M. Friedrich? Elle nous fait déboucher sur la conviction que tout devrait pouvoir être mis en oeuvre, en Europe occidentale, pour la doter d'un système de sécurité se situant au niveau de l'arme conventionnelle.

Que peut faire la Suisse dans cette situation? Prendre sa part de ce problème, au gré des moyens dont elle dispose. En l'occurrence, si tous les pays de l'Europe occidentale faisaient un semblable effort, peut-être la question se poserait-elle de manière moins angoissante.

ad M. Fontanet

En ce qui concerne la consolidation de la dette chilienne, je répondrai brièvement, le Département politique n'étant pas universel et ne pouvant s'occuper de tout ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières.



- 9 -

Pendant très longtemps, des accords successifs de tous les prêteurs ont régulièrement consolidé la dette chilienne, ceci afin de ne pas tout perdre évidemment. Cela a fonctionné avant et pendant Allende, la question s'étant reposée après lui.

Ici interviennent des éléments politico-émotionnels qui veulent que les créanciers de certains pays perdent tout espoir de récupérer un jour leurs biens. La dernière réunion du Club de Paris qui date d'environ deux ans, a abouti à un désaccord: les Allemands, les Français, les Anglais, voulant essayer de consolider la dette de façon à s'assurer un jour le remboursement de leurs avoirs, au contraire des Scandinaves, prototypes de ces pays où la politique extérieure se trouve mêlée à des sentiments intérieurs. Il n'y a donc pas eu d'accord, chaque pays restant libre de s'entendre comme il le voulait avec le Chili.

En ce qui nous concerne, je crois que la négociation suisse a récemment abouti: par un commun accord, il a été élaboré un projet de consolidation des avoirs suisses dans ce pays, lesquels d'ailleurs ne représentent qu'une part infime de l'ensemble des prêts consentis au Chili.

H. Hofer

Wie beurteilt das Politische Departement den Bericht Tindemans?

M. Graber

L'Union européenne est, comme vous le savez, la dénomination choisie par les chefs d'Etat et de gouvernement des neuf membres de la Communauté économique européenne, réunis à Paris en octobre 1972, pour qualifier la nouvelle étape du développement des institutions européennes qu'ils avaient résolu d'entreprendre. Le contenu de cette nouvelle étape est d'abord resté assez vague.

En décembre 1974, le Conseil européen, ainsi que s'appelle désormais la réunion des chefs de gouvernement des Neuf, a chargé M. Leo Tindemans, Premier Ministre de Belgique, de présenter un rapport donnant une définition de cette Union européenne. C'est ce rapport que M. Tindemans a déposé le 7 janvier dernier, avec une lettre adressée au Conseil européen et en l'accompagnant de déclarations à la presse.

Le rapport est examiné en ce moment par les gouvernements des Neuf et sera discuté à la prochaine réunion du Conseil européen qui aura lieu les 1er et 2 avril prochains à Luxembourg. En raison de l'ampleur du sujet qu'il aborde et de certaines propositions d'assez grande portée qu'il contient, ce rapport mérite également l'attention des pays comme le nôtre qui, sans être membres de la Communauté européenne, lui sont rattachés par des liens étroits. J'ai donc cru utile de vous donner un aperçu des idées soutenues par l'auteur du rapport.



- 10 -

M. Tindemans a d'abord cherché à caractériser l'homme européen dans la période où nous vivons et à déterminer ses rapports avec la construction européenne qui, pour lui, s'identifie avec le Marché commun. Il constate que malgré d'importants transferts de compétences à Bruxelles, l'idée européenne est en recul, l'Europe ne peut faire entendre sa voix dans le monde, et de nombreuses préoccupations présentes de l'homme moderne - environnement, participation, qualité de la vie - restent en dehors de l'effort communautaire.

Pour remédier à cette situation, l'auteur formule un certain nombre de principes dans les domaines de la politique extérieure, de la politique économique et monétaire, de l'action régionale et sociale, de la vie quotidienne des individus et de la structure des institutions.

- M. Tindemans demande en politique extérieure un "système de politique commune" dont les Etats membres devraient accepter les contraintes; ce "système" s'appliquerait en particulier dans la définition du nouvel ordre économique mondial, dans les rapports avec les Etats-Unis, les problèmes de sécurité et les crises politiques qui peuvent surgir en Europe et dans la région méditerranéenne.
- Après avoir constaté que s'il existe identité de vues au sein des Neuf sur la nécessité d'une politique économique et monétaire, il n'y a en revanche pas d'accord sur la manière de la réaliser, M. Tindemans propose, par analogie avec le fameux "Serpent monétaire", que certains Etats membres aient la faculté de réaliser entre eux dans ce domaine des progrès auxquels les autres ne sont pas encore en mesure de s'engager, étant entendu toutefois qu'il ne s'agit pas d'une Europe à la carte, mais d'un simple échelonnement dans le temps. Le "Serpent" doit précisément être le point de départ de cette action, ce qui suppose que son fonctionnement et son contrôle s'inscrivent entièrement dans le cadre des institutions communes, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui. Le "Serpent" doit aussi être utilisé pour parvenir à une politique économique commune à l'intérieur de la communauté. A partir de là, M. Tindemans préconise des politiques communes dans le domaine de l'énergie et de la recherche.
- Sur la politique sociale, le rapport aborde les questions de la concertation et de la participation des travailleurs.
- Dans le domaine de la vie quotidienne, la principale proposition touche la protection des droits de l'homme dans le cadre de l'Union.
- Cette action commune supposant un renforcement des institutions, M. Tindemans désire voir la désignation du Président de la Commission européenne faite par le Conseil européen et confirmée par le Parlement européen. Le Président de la Commission doit avoir le choix des autres membres de la Commission. Le Parlement européen, qui devrait être bientôt élu au suffrage universel, aurait, d'après



- 11 -

M. Tindemans, un droit d'initiative du même genre que celui qui appartient aujourd'hui à la Commission.

Enfin, un passage du rapport Tindemans présente une importance particulière pour notre pays, c'est celui où il recommande d'établir, avec les pays européens qui ont un système démocratique analogue à celui des Neuf, "des relations qui permettent de tenir compte de leurs intérêts et de leurs points de vue dans la formation de la décision politique de l'Union".

Parmi les diverses propositions de M. Tindemans, une a suscité jusqu'ici des réactions assez variées; c'est celle qui prévoit, dans le domaine économique et monétaire, une intégration "à deux vitesses", comme disent ses critiques, un simple échelonnement dans le temps assure M. Tindemans. M. Callaghan, Secrétaire aux Affaires étrangères britannique, a déclaré à Hambourg que l'application de cette idée risquerait de provoquer un éclatement de la Communauté, surtout lorsqu'elle comporterait plus de membres qu'aujourd'hui. M. Tindemans s'est assez vivement défendu contre ce reproche.

M. Hattersley, lors de sa visite à Berne la semaine dernière, a préconisé une approche beaucoup plus souple, analogue à celle du Serpent, qui donnerait à l'intégration au sein de la Communauté un caractère plus diversifié et n'excluerait pas les démocraties européennes qui n'en sont pas membres.

Les propositions institutionnelles ont surtout été commentées en France; on notera à cet égard la réaction négative de M. de la Malène devant le Bureau exécutif de l'UDR, qui reflète sans doute les vues du Premier Ministre, M. Chirac.

A un moment où le rapport n'a pas encore été discuté par ses destinataires, il serait vain de supputer ses chances de réalisation et déplacé de porter un jugement sur son contenu. Il ne fait pas de doute cependant que les débats qui vont s'engager à Luxembourg sont pour nous d'un grand intérêt et peut-être de grande importance. Le rapport Tindemans et les réactions qu'il suscite et suscitera encore font donc l'objet d'une étude approfondie de notre part, et tous les développements de cette affaire sont suivis avec attention.

#### M. Dupont

J'aimerais savoir si l'on a examiné avec d'autres pays dans notre position, ayant une association avec le marché commun, une requête visant à pouvoir élire éventuellement des observateurs au Parlement européen? Lors du dernier congrès, un certain nombre de personnalités - comme M. Tindemans, M. Brandt etc, n'ont pas admis le principe de voir les observateurs élus malgré la requête de plusieurs parlementaires de pays comme l'Autriche, la Suède - ...

Cette question a-t-elle été abordée avec des pays tels que l'Autriche par exemple?



- 12 -

H. Weitnauer

Ich komme auf den Besuch von H. Hattersley zurück, weil er auch in anderer Hinsicht für uns aufschlussreich war.

Die Gemeinschaft der Neun steht heute einer "Gemeinschaft", die keine ist, von 9 weiteren europäischen Staaten gegenüber, den "Neun Nicht-Neun". Zu den Neun der Gemeinschaft werden in absehbarer Zeit Griechenland und die Türkei als Vollmitglieder stossen; weitere Kandidaten sind Spanien und Portugal, möglicherweise auch noch Norwegen, womit die EG 14 Mitgliedstaaten zählen würde.

Mit dieser Zukunftsperspektive haben wir uns auseinanderzusetzen, und was H. Hattersley während seines Aufenthalts in Bern hierzu sagte, war für uns sehr interessant. H. Hattersley hat einer offenen Gemeinschaft das Wort geredet. Er sagte in seinem Vortrag, dass die Präambel des Römer Vertrages allen demokratischen Staaten das Recht einräumt, Mitglied der Gemeinschaft zu werden. Damit wies er auf die Tatsache hin, dass auch die Schweiz Mitglied werden könnte, was jedoch m.E. in naher Zukunft kaum der Fall sein dürfte. Wie verhalten sich die Aussensteiter gegenüber dieser erweiterten Gemeinschaft? In erster Linie ist hier der Europarat zu nennen, den Hattersley als ein respektables Gremium bezeichnete, welches beträchtliche Leistungen erbracht habe (z.B. Menschenrechtskonvention), aber auf dem Gebiete der Aussenpolitik im eigentlichen Sinne nicht handlungsfähig sei: im Rahmen des Europarates lassen sich die Meinungen der Nicht-EG-Mitglieder nicht so koordinieren, dass Probleme wie die Beziehungen zwischen Westeuropa und Amerika, zwischen Westeuropa und Osteuropa (Détente, Europäische Sicherheitskonferenz) sowie zwischen Westeuropa und den Entwicklungsländern gelöst werden können. All dies ist nach Hattersley nur möglich, wenn eine zwar informelle, aber intensive Koordination und Konsultation zwischen den beiden Gruppierungen in Europa eintritt. Nicht von ungefähr hat Hattersley den Wunsch ausgesprochen, dass das Gespräch weitergeführt werde. Es könnte sein, dass auch andere Länder unter den Neun den Wunsch empfinden, dies zu tun. Es stellt sich die Frage, ob wir mit den übrigen Neutralen (Schweden, Oesterreich, "Spezialfall" Finnland) noch intensiver als bisher zusammenarbeiten sollten.

Solche Zukunftsvisionen gehen in die Richtung der von H. Graber inaugurierten aktiveren schweizerischen Aussenpolitik, die unter dem Stichwort "Pragmatik" steht. Was die Zukunft uns im einzelnen vorbehält, wissen wir nicht. Der Besuch von Hattersley hatte u.a. auch den Wert, einen Aufriss zu geben, ein Schlaglicht auf die Zukunft zu werfen und uns alle zum Nachdenken anzuregen.

H. Hofer

Ich bin froh, dass wir die tiefe Dimension dieses Themas erkannt haben. Im Rahmen der schweizerischen Delegation beim Europarat haben wir uns auch einige diesbezügliche Gedanken gemacht. Wenn der Europarat, das grösste Forum des freien Europas, infolge "Abwanderung" nach den EG immer mehr zusammenschmilzt, werden bald einmal die drei Neu-



- 13 -

tralen unter sich bleiben. Dieses Thema ist so wichtig, dass wir auch in den nächsten Sitzungen darüber sprechen sollten.

Welches Forum - neben dem Europarat - wäre nach Hattersley für derartige informelle Konsultationen geeignet?

H. Weitnauer

Nach Ansicht von Hattersley sollte kein neues Forum geschaffen werden. Ueber derartige Dinge könnten im Europarat und in der OECD (wirtschaftliche Aspekte) gesprochen werden. Hattersley wies in diesem Zusammenhang auch auf die Schweiz hin, der er grosse Fortschritte in dieser Richtung attestierte (Beitritt zur Internationalen Energie-Agentur, Mitwirkung an der Nord-Süd-Konferenz - hier eigenständiger und intensiver als Grossbritannien, das seine Haltung mit der der Gemeinschaft koordinieren muss).

M. Graber

Les propos de M. Hattersley sont intéressants et utiles, c'est un projecteur britannique qui éclaire le problème. Dans ce sens, ces propos n'ont rien d'étonnant. On connaît même un certain général - paix à ses cendres! - qui, avant même que l'Angleterre ne soit membre d'une Communauté, mais en prévision de cette adhésion disait que, dès lors que ce corps insulaire serait introduit, tout allait changer, la philosophie même de la Communauté et sa politique -, mais enfin, "une hirondelle britannique ne fait pas encore le printemps!"

ad M. Dupont

A propos d'éventuels contacts pris avec d'autres pays afin d'obtenir des observateurs, je répondrai que le simple fait que ni M. Weitnauer, ni moi-même n'en sommes informés prouve que cela n'a pas été fait, car dans le cas contraire, nous le saurions de toute évidence.

H. Hofer

Dies würde ziemlich rasch die Existenz des Europarates in Frage stellen. Würden die Nicht-EG-Mitglieder Beobachter nach Brüssel schicken, wäre die Doppelspurigkeit vollkommen. Als vor einigen Jahren der Bericht Reverdin herauskam, beeilten sich sämtliche Regierungen, die dem Europarat angehören, mit der Beteuerung, der Europarat sei ausserordentlich wichtig. Die Frage ist nur, wie lange das anhält.

M. Graber

J'ose dire que nous étions à peu près les seuls à le croire; tout au moins les seuls véritablement sincères. Soyons donc réalistes: aussi longtemps que les Neuf auront tant de peine dans leur tâche, ils ne vont pas encore la compliquer en portant en partie les mêmes problèmes devant un second forum, le Conseil de l'Europe. D'ailleurs s'ils ne le boycottent pas, il est malgré tout surprenant de constater qu'au niveau ministériel, plus les comités de ministres se réunissent, moins il y a de ministres, ce qui est assez révélateur.



- 14 -

H. Hofer

Dass wir den Europarat ernst nehmen, kommt auch darin zum Ausdruck, dass H. Bundesrat Graber zu jenen wenigen europäischen Ministern gehört, die regelmässig an den Tagungen des Ministerkomitees teilnehmen.

Vorläufig wird versucht, zwischen dem Europarat und dem Europäischen Parlament in Brüssel eine möglichst enge Koordination zustande zu bringen. Das jedenfalls ist die Konzeption des Europarates.

H. Müller

Inwiefern ist der doch sehr diplomatisch formulierte Tour d'horizon vertraulich? Könnte der Bericht nicht etwas pointierter verfasst werden? Zuhanden unseres Präsidenten möchte ich anregen, inskünftig den Bericht kapitelweise zu diskutieren.

H. Hofer

ist bereit, die Anregung entgegenzunehmen.

H. Schürch

Die Frage der Vertraulichkeit ist noch nicht beantwortet worden. Der Tour d'horizon eignete sich z.B. sehr gut als Diskussionsgrundlage einer parteiinternen Kommission, die sich mit aussenpolitischen Fragen befasst. Damit könnte die Diskussion aussenpolitischer Fragen, die in die Breite zu tragen dringend notwendig ist, angeregt werden.

H. Hofer

Entweder wird der Tour d'horizon noch harmloser formuliert, dafür nicht "vertraulich" klassifiziert, oder aber man verfasst ihn pointierter, um ihn dann wirklich als vertraulich zu behandeln. Denkbar wäre auch, gewisse ergänzende Bemerkungen in einer vertraulichen Beilage zu machen.

M. Graber

Je ferai une remarque préalable: ce Tour d'horizon-ci se distingue du Tour d'horizon habituel par le fait qu'il a été étendu à un certain nombre de problèmes, d'une façon excessive, au lieu de les sélectionner comme d'habitude, et ceci parce qu'il s'agit d'une nouvelle législature et d'une commission renouvelée de moitié.

En outre, nous ne sommes pas, en ce qui nous concerne, spécialement fêrus de "Tour d'horizon". Il n'y en eut pas pendant longtemps: le Chef du Département répondait simplement aux questions que les commissaires désiraient lui poser. Ensuite, ce rapport demeura longtemps oral. Puis, pour gagner du temps, l'on passa à un rapport écrit - les membres de la commission pouvant ainsi en prendre connaissance avant leur séance. Actuellement, ce Tour d'horizon est diffusé aussi dans l'autre Conseil - ce que l'on n'a pas voulu pendant longtemps, car l'on considèrerait que l'exercice en soi était faux. Enfin, maintenant la dernière étape de ce Tour d'horizon passe par la traduction.



- 15 -

Nous suivons cette évolution au gré de vos désirs, sans vous forcer, mais il ne faut pas perdre de vue que c'est un exercice qui a ses limites.

Sur le caractère confidentiel de ce rapport, je dirai que si les textes qui le composent devaient être rendus publics, soit qu'ils fussent cités ou publiés, ils seraient naturellement beaucoup plus édulcorés. En effet, ils peuvent vous paraître insipides, car la commission des affaires étrangères se réunit à peu près que des spécialistes en la matière, qui lisent dans la presse tout ce qui a trait à la politique extérieure, de telle sorte que leurs connaissances sur ce plan-là sont à peu près équivalentes aux nôtres.

Malgré cela, on trouve dans ces textes, des appréciations, des accents, quelques indications enfin qui doivent faire comprendre au lecteur comment pense et agit le Conseil fédéral dans ce domaine particulier. Telle est la vertu de ces "Tours d'horizon."

ad M. Schürch

Certes, la substance de ces rapports peut être utilisée. Dans une commission d'un parti par exemple, on peut très bien faire état de la substance d'un rapport du Département politique.

Ces rapports sont établis pour être utilisés, ils le sont même largement, parfois plus qu'on ne l'imagine. Apposer sur un document le terme "confidentiel" représente une limite extrêmement souple, encore éloignée du concept "secret".

M. Cevey

C'est toute la philosophie de l'activité de notre commission que nous mettons aujourd'hui en discussion et l'avis exprimé par MM. Schürch et Müller n'est pas forcément celui de la majorité de la commission.

Selon moi, il convient de faire une distinction entre une conférence de presse - à l'occasion de laquelle le chef du département exprimera ce qu'il lui est possible de dire en sa qualité de représentant du Conseil fédéral - et la réunion d'une commission telle que la nôtre, formée de personnes qui doivent se tenir au courant, de façon permanente et de la manière la plus approfondie possible, des grands problèmes de la politique extérieure de notre pays, afin qu'au moment où il leur faut prendre une décision, ce soit en toute connaissance de cause.

En conséquence, nous avons tout avantage à obtenir le maximum de renseignements confidentiels de la part du chef de notre diplomatie et par là même considérer que les documents qui nous sont remis, ne sont pas automatiquement destinés à la publication.

Utiliser la substance d'un rapport tel que celui que nous avons reçu est une chose, mais le faire en la mettant directement dans la bouche même du chef du département en est une autre, car là nous risquons



- 16 -

de placer le Conseil fédéral et le chef de notre diplomatie dans une mauvaise posture.

En résumé, je fais partie de ceux qui souhaitent que verbalement ou par écrit, nous obtenions le maximum de renseignements. En contrepartie, nous devons nous engager à les garder pour nous.

H. Hofer

Immerhin finden sich im Bericht einige Beurteilungen, die z.B. an einer Pressekonferenz aus diplomatischen Gründen nicht ausgesprochen werden könnten. Die Substanz des Berichtes kann für unsere weitere Tätigkeit genutzt werden; die darin enthaltenen Urteile hingegen sollten wir nicht weitergeben.

Im übrigen lag unserer ersten Sitzung der neuen Legislaturperiode die Idee zugrunde, einen besonders weiten Ausblick auf die internationalen Angelegenheiten zu geben.

Eine Anregung: in Zukunft sollten vermehrt auch schweizerische aussenpolitische Fragen zur Sprache kommen.

## 2) Konferenz über die internationale wirtschaftliche Zusammenarbeit (CIEC)

M. Graber

La Conférence sur la coopération économique internationale a, vous le savez, son origine plus ou moins directe dans la guerre du Kipour de l'automne 1973 et dans le quadruplement du prix du pétrole qui s'ensuivit. Cette "filiation" de la CCEI a son importance car elle est un indice de l'enjeu hautement politique de cette conférence. C'est en effet dans une situation de guerre que certains pays exportateurs de pétrole ont finalement osé avoir recours à une arme qu'ils savaient être à leur disposition, l'arme économique du pétrole. Et c'est l'utilisation de cette arme qui a servi de détonateur à une prise de conscience massive d'un monde en développement, tolérant de moins en moins bien son sort économique. Cette prise de conscience a débouché, vous le savez, sur deux sessions spéciales de l'Assemblée générale des Nations Unies et sur ce dialogue d'un genre entièrement nouveau ayant pour objectif un état de paix économique entre le Nord et le Sud, à défaut duquel il ne peut y avoir de paix tout court.

L'idée de la CCEI a son origine dans des propositions de l'Arabie saoudite et de l'Iran. Celles-ci furent reprises par le président Giscard d'Estaing, qui convoqua deux conférences préparatoires puis finalement en décembre dernier, une conférence ministérielle de 27 pays à savoir 8 pays industrialisés, dont la Suisse, et 19 pays en développement, dont huit pays exportateurs de pétrole. Les ministres y confirmèrent les résultats des négociations ardues qui avaient accompagné les deux conférences préparatoires: Les 27 pays de la



- 17 -

CCEI allaient aborder dans quatre commissions restreintes, comprenant chacune cinq pays industrialisés et dix pays en développement, les quatre thèmes principaux de la Conférence, à savoir l'énergie, les produits de base, les problèmes du développement et les questions financières. Cela alors que certains pays industrialisés, notamment les Etats-Unis, auraient préféré au départ n'aborder que les problèmes énergétiques.

Ces quatre commissions, chacune présidée par deux coprésidents, l'un représentant les pays industrialisés, l'autre les pays en développement, viennent de se réunir à Paris pour leur première session de travail. On en prévoit plusieurs autres jusqu'à la fin de cette année. Dans un bon climat de travail, elles y ont établi leurs programmes et en ont entamé déjà le premier point, à savoir l'analyse générale de la situation dans les quatre domaines de leur ressort.

La participation de la Suisse à la CCEI a parfois été critiquée dans l'opinion publique suisse. Les autorités fédérales ne partagent pas ce point de vue. La présence de la Suisse dans cette Conférence est au contraire un succès diplomatique que je tiens à souligner, même s'il n'est pas exempt de risque. Ce succès est d'ailleurs rendu encore plus complet par la présence de notre pays dans les deux commissions qui, au vu de nos intérêts propres, nous paraissent être les plus importantes, celle de l'énergie et celle des finances. Cela d'autant plus que certains pays industrialisés n'ont été admis que dans une commission. Il est important que la Suisse prouve une fois encore qu'en dépit de son absence de l'ONU, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, elle demeure parmi les pays industrialisés les plus attachés à la coopération économique internationale et à la coopération internationale tout court. Cela surtout lorsqu'il s'agit d'une conférence qui pourrait marquer le début d'un dialogue institutionnalisé et constructif entre le monde industrialisé et le monde en développement.

L'objectif à long terme de la CCEI est le réaménagement, ou plutôt le rééquilibrage d'un système économique international, dont les pays en développement prétendent n'être non sans quelque raison - que des participants marginaux. Il s'agit de rendre ce système plus accessible et plus acceptable pour le tiers monde et cela de manière ordonnée, graduelle et avec notre participation, donc par la négociation plutôt qu'à coup de guerres et de révolutions, donc sans notre participation et contre nos intérêts. Ce n'est qu'ainsi que les intérêts légitimes de tous les participants, tant développés qu'en développement, et notamment leurs besoins en matières premières, en énergie et en capitaux pourront être pris en considération.

La tâche de la CCEI est gigantesque. Le fait qu'elle ait lieu ne garantit pas encore son succès, loin de là. La première session des quatre commissions qui vient de se dérouler à Paris a encore une fois démontré combien laborieux et difficile était le simple établissement du catalogue des problèmes à aborder et combien grands étaient certains malentendus sur des problèmes économiques majeurs. De cette



- 18 -

simple analyse des difficultés - point de nous en sommes - à la recherche et à la négociation de solutions, le chemin est long et semé d'embûches et de risques pour tous les participants. Cette première session de Paris a néanmoins aussi prouvé, et c'est ce qui nous donne de l'espoir, que le dialogue est possible, que dans un cercle restreint, à l'abri des foules et des votes de l'ONU et de la CNUCED, il peut être dépassionné et concrétisé. Chaque problème peut être examiné selon ses propres données. L'on découvre d'ailleurs alors assez rapidement que les clivages ne sont en ne seront pas toujours des clivages Nord-Sud. C'est ainsi que le fait que ce dialogue ait lieu est déjà un succès.

Je désirerais maintenant mentionner quelques problèmes qu'il ne faudra pas perdre de vue tout au long de la Conférence.

Il y a en premier lieu le problème de la forme que prendront les éventuels résultats de la CCEI - on ne voit pas encore très clair à ce sujet - et de la mise en application mondiale de ces résultats. Les résultats de la CCEI ne seront en effet véritablement acquis que lorsqu'ils auront été acceptés par l'ensemble des pays développés et en développement, et cela au sein des organisations mondiales existantes dont les compétences devront être respectées.

Il y a ensuite le problème de la non-participation des pays de l'Est à la Conférence - si l'on fait abstraction de la Yougoslavie. Reprenant une idée qui avait déjà été exprimée à la 7ème session extraordinaire des Nations Unies, le président Giscard d'Estaing, à la réunion ministérielle de décembre, a demandé aux participants de réfléchir au problème de l'information de ces pays, voire même à celui de leur éventuelle association à la CCEI. Nous ne pensons pas pour notre part que ces pays veuillent vraiment participer à la CCEI qui les obligerait à augmenter leur aide au développement. Néanmoins, on sent chez eux une certaine crainte d'être tenus à l'écart d'un rapprochement entre le Nord et le Sud. En ce qui nous concerne, nous sommes assez réservés - c'est le moins que l'on puisse dire - car nous ne pensons pas que leur participation faciliterait un dialogue déjà suffisamment difficile en soi.

Il y a, enfin, le problème de la CEE qui, au prix de graves difficultés internes, a finalement réussi à décider de n'occuper qu'un seul siège à la CCEI. Cela n'ira toutefois pas sans des difficultés qui risqueront de freiner les travaux de Paris. La Suisse se doit de rester en étroit contact avec les autorités communautaires de Bruxelles. Nous avons en effet intérêt à ce qu'à Paris, la CEE parle d'une voix. Cette voix est en général plus proche de nos vues que certaines vues d'Etats membres de la CEE prises isolément. De cette voix unique dépend aussi le maintien du caractère restreint de la CCEI, qui pourrait être un gage de son succès.

Il y a, enfin, le problème de l'information et de la consultation des pays développés ou non, qui ne participent pas à la CCEI. Ce problème est important car ce n'est que dans la mesure où ces pays auront été



- 19 -

informés et consultés qu'ils se sentiraient concernés par la Conférence, et peut-être liés par ses résultats. Pour les pays industrialisés, le cadre de cette information sera surtout l'OCDE. A haut niveau, elle aura lieu dans le cadre du Comité exécutif en session spéciale, présidé par l'Ambassadeur Jolles; au niveau technique dans trois groupes de travail et dans le Comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie. Nous ferons tout, aussi dans nos contacts bilatéraux, pour que cette information fonctionne, car d'elle dépend en partie le succès de la CCEI.

Il est important qu'à la veille de cette Conférence, nous nous rendions compte qu'en matière de coopération entre le monde développé et le monde en développement, le maintien du statu quo ne sera pas possible. Que nous le veuillons ou non, nous allons vers un réaménagement, plus ou moins important, du système. Il est donc essentiel à nos yeux que, tout en défendant ses intérêts économiques propres, la Suisse adopte une attitude ouverte à l'égard de cette Conférence. En effet, durant celle-ci, la Suisse se trouvera "au front". Ses attitudes et prises de position seront observées et commentées. De notre attitude durant la négociation, de notre faculté d'aborder les problèmes dans un esprit de modération et de conciliation dans le ton, mais aussi de notre réalisme, dépendra dans une large mesure la position et l'image de la Suisse dans l'ère qu'ouvre la CCEI, quelle qu'elle soit.

H. Hofer

Versuchen die Entwicklungsländer auch in diesem Gremium, ihre in der UNO-Charta über die wirtschaftlichen Rechte und Pflichten der Staaten niedergelegten Forderungen möglichst durchzusetzen?

M. Graber

Au départ, l'on joue encore un peu les prophètes mais je crois que l'on ne s'aventure pas trop en disant que les premières manifestations perceptibles de la Conférence, soit la réunion au niveau des ministres et même déjà les conférences préparatoires, la première phase - peut-être encore plus significative - de la réunion des commissions, semblent indiquer une volonté politique assez généralisée d'examen concret des problèmes en vue de les faire progresser. Néanmoins, c'est un jugement qui n'est pas optimiste si l'on considère ce que l'on a pu constater jusqu'ici.

Un autre problème se pose: où les résultats de la Conférence seront-ils "transportés", c'est-à-dire quelle sera leur destination? J'ai fait allusion aux pays de l'Est qui restent d'autant plus volontiers en dehors qu'ils pensent qu'un jour ces problèmes seront portés devant les instances universelles que j'ai déjà mentionnées. Néanmoins, la composition restreinte de cette conférence est une possibilité de succès, impensable dans le cadre onusien évidemment. Si la volonté politique de ces pays très représentatifs participants subsiste jusqu'au bout, on peut espérer ne plus rencontrer d'embûches par la suite. C'est aussi pour cette raison-là que j'ai fait allusion à une certaine



- 20 -

crainte, ressentie par les pays de l'Est, de rester "sur la touche" actuellement et peut-être plus longtemps qu'ils ne l'imaginent.

#### H. Friedrich

In letzter Zeit ist in der Presse verschiedentlich darauf hingewiesen worden, dass der Neutralitätsbegriff eine gewisse Erweiterung und Differenzierung erfahre, gerade im Hinblick auf Konferenzen wie die CIEC. Es wurde auch unterstrichen, dass die Schweiz in eine bestimmte Gruppe, nämlich in die Gruppe der Industrieländer einzureihen sei. Die CIEC ist zwar vorab eine wirtschaftliche Konferenz, doch wurde in den Regierungsrichtlinien zu Recht erwähnt, dass es immer schwieriger werde, den wirtschaftlichen und den politischen Bereich zu trennen. Teilt das Politische Departement die Auffassung, dass gerade im Hinblick auf die CIEC der Begriff der Neutralität neu überdacht und eventuell differenziert werden müsse.

#### M. Graber

##### ad M. Friedrich

Je remercie M. Friedrich pour cette excellente et fort pertinente question. En vérité, ce n'est pas la notion de notre politique de neutralité qui est en cause, mais bien son application dans des circonstances profondément changées. Je fais partie de ceux qui se réjouissent du fait que l'évolution de la politique universelle nous permette de démontrer que tout en demeurant tout à fait fidèles à notre politique de neutralité, nous n'apparaissions pas pour autant condamnés à rester passifs et muets. Je ne parle pas ici de la conception juridique du terme qui interdit toute formes d'alliances risquant d'entraîner un jour la Suisse dans une situation belligérante, mais de la politique de neutralité en elle-même, qui nous oblige à faire la démonstration de notre disponibilité universelle, de notre impartialité totale dans la mesure du possible, lorsqu'il s'agit de favoriser la concertation aux dépens de la confrontation.

Il se joue ici une partie dont l'enjeu est formidable et la Suisse, parce qu'elle est neutre, peut prétendre remplir un rôle utile, là où, précisément, il s'agit d'assurer la prédominance et la stabilité de l'idée de concertation et d'équité.

C'est dans cet esprit-là déjà que nous avons pénétré au sein de l'Agence internationale de l'énergie - où le cas était encore plus difficile - et c'est dans le même esprit que nous abordons cette conférence, convaincus à la fois de défendre des intérêts légitimes et de jouer un rôle politique utile justement pour la reconnaissance de notre neutralité par les autres pays.

#### H. Hofer

Der oesterreichische Professor Zemanek hat sich vor einigen Wochen in Zürich dahingehend geäußert, dass im Nord-Süd-Dialog die beiden neutralen Staaten Oesterreich und Schweiz sich eindeutig auf einer Seite befänden und es deshalb eine Neutralität in dem Sinne nicht geben könne.



- 21 -

### 3) Frage der möglichen Verlegung von UNO-Organen und -Diensten von Genf nach Wien

M. Graber

L'AIEA, Agence internationale pour l'énergie atomique, et l'ONUDI, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, se sont établies à Vienne en 1957 et 1966 sur invitation du Gouvernement autrichien. Celui-ci veut faire de Vienne une ville internationale d'une part pour renouer avec une vieille tradition historique, d'autre part pour mettre en valeur la neutralité autrichienne.

En 1966, le Gouvernement autrichien a entrepris de construire un grand centre international, pourvu de vastes salles de conférences et destiné à héberger l'ONUDI et l'AIEA: Le Donaupark.

La superficie totale des locaux disponibles au Donaupark sera deux fois supérieure à celle des sites actuels de l'ONUDI et de l'AIEA et bien vite il apparut que l'on avait vu trop grand. Le Donaupark peut recevoir 4'700 fonctionnaires. Sur la base d'un taux annuel d'expansion de 3%, l'effectif combiné des deux organisations ne sera en 1979 que de 2'742 personnes, soit 2'000 places disponibles.

Le Gouvernement autrichien prétend qu'il a dû satisfaire à des obligations qui lui ont été imposées par les Nations Unies et que par conséquent celles-ci sont responsables de l'utilisation des locaux vides - à partir de 1979-1980 - du Donaupark. L'opinion publique autrichienne ne comprendrait pas que l'on n'utilise pas un centre qui a coûté jusqu'à présent 700 millions de dollars aux contribuables.

Aussi, depuis 1974, le Gouvernement autrichien propose-t-il aux Nations Unies de transférer certains services dans les locaux vacants du Donaupark qui sont mis gratuitement à leur disposition, alors que l'ONU supporte souvent à New York et à Genève les poids de loyers très onéreux. Les bâtiments du Donaupark seront loués pour une durée de 99 ans moyennant un loyer symbolique d'un shilling par an.

Le 18 décembre 1974, l'assemblée générale a chargé le secrétaire général "d'entamer des négociations avec le Gouvernement autrichien et de lui faire rapport à sa 30ème session d'automne 1975."

Sur la base de ce mandat, M. Waldheim a présenté à l'assemblée générale un rapport où il décrit en termes élogieux les offres du Gouvernement autrichien et relève qu'il y a déjà ou qu'il y aura d'ici peu pénurie de bureaux à Genève et New York. Il serait donc sage de se prémunir contre ce risque et d'accepter sans plus tarder l'offre du Gouvernement autrichien. Le secrétaire général propose donc à l'assemblée générale de transférer certains services de l'ONU dans la tour A2 du Donaupark où l'ONU pourrait disposer d'environ 250 bureaux. Ce chiffre est un minimum, fondé sur des taux hypothétiques d'expansion des diverses organisations. On ne sait pas, en définitive, quel serait le nombre exact de fonctionnaires qui pourrait être transférés à Vienne.



- 22 -

Le secrétaire général donne aussi la liste d'organismes des Nations Unies susceptibles d'être transférés à Vienne. Neuf d'entre eux se trouvent à Genève, trois à New York. M. Waldheim souligne, du reste, que les transferts de New York à Vienne sont beaucoup plus coûteux qu'ils ne le sont de Genève à Vienne, 16'000 dollars par fonctionnaire contre 6'000. Le coût très élevé de toute l'opération de transfert se justifie selon M. Waldheim par les économies à long terme sur les loyers..., mais aussi par la nécessité de regrouper dans certains cas les organismes si divers des Nations Unies d'une façon plus fonctionnelle que par le passé.

Enfin, M. Waldheim - et ceci constitue une menace sérieuse pour la position de Genève - propose de créer à Vienne un centre administratif et de conférences des Nations Unies ce qui équivaut, en définitive, à y jeter les fondements d'un second office des Nations Unies en Europe.

Parallèlement au rapport Waldheim, l'assemblée générale devait examiner un rapport du corps d'inspection des Nations Unies sur Genève, texte objectif certes, mais relevant avec beaucoup de minutie certains des inconvénients de Genève. Les inspecteurs y posent la question de l'avenir de Genève, mais sans y donner de réponse et en laissant planer certains doutes.

L'assemblée générale a renvoyé à sa prochaine session l'examen du corps commun d'inspection. Quant aux débats sur le rapport Waldheim, ils furent brefs, car ils ont eu lieu à la fin de la session à un moment où la lassitude se fait sentir. La position suisse a été appuyée très fermement par la France, la Belgique, la Yougoslavie. D'autres pays européens nous ont aussi soutenus activement car les bruits qui couraient au sujet d'un transfert possible de la CEE les inquiétaient. Enfin - élément qui a son importance - l'Algérie s'est opposée très vivement aux thèses autrichiennes: elle n'admet pas qu'il y ait des transferts d'organisations dans les pays développés et désormais apparaît une menace de transfert vers d'autres cieux et d'autres climats.

L'assemblée a adopté par consensus une résolution à l'élaboration de laquelle notre Observateur a collaboré très activement. Ce texte renvoie les décisions à la prochaine session. L'assemblée demande au secrétaire général de présenter un nouveau rapport sur les incidences administratives, opérationnelles, financières et sociales des transferts à Vienne "après avoir consulté les autres pays où l'Organisation des Nations Unies a des bureaux et qui pourraient être intéressés", - donc la Suisse. Enfin - et ceci est un élément nouveau - "l'Assemblée générale exprime l'opinion que, lorsque les travaux du Donaupark seront terminés, et si les locaux actuels aux présents sièges sont intégralement utilisés, l'Organisation des Nations Unies ne devrait pas acquérir des locaux supplémentaires à usage de bureaux à New York ou à Genève sans avoir envisagé à ce moment là et dans ces conditions d'abord d'utiliser les locaux disponibles à Vienne".



- 23 -

Le hasard des constellations politiques a donc joué en faveur de la Suisse lors de la 30ème session, mais il n'est pas dit qu'il en soit de même cette année, ceci d'autant plus que l'Autriche - qui oserait le lui reprocher - continue à mener une politique très active en faveur de Vienne et que les Etats-Unis qui sont eux aussi affectés par les propositions du secrétaire général auront aussi leur mot à dire.

Les pays en voie de développement devront nécessairement tenir compte des conséquences qu'une décision contraire à New York auraient sur toute la politique des Etats-Unis, le plus grand des contribuables, vis-à-vis de l'ONU.

Quant aux pays de l'Est, ils ont pour le moment - à l'exception de la Yougoslavie - adopté une attitude très prudente, mais Vienne a pour eux l'avantage d'être près de leur sphère d'influence. Enfin selon des renseignements qui nous sont récemment parvenus de Belgrade, les pays en voie de développement qui supportent malaisément de contribuer au budget de la Commission économique pour l'Europe seraient peut-être tentés de voter en faveur du transfert de cette organisation à Vienne. Les Autrichiens ont joué envers eux avec succès la carte du bon marché.

Le débat va donc reprendre; son issue est incertaine et dépend largement du vote des pays en voie de développement qui, au gré de leurs humeurs, que l'on sait changeantes, peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Ce qui est certain toutefois, c'est que, saisie de propositions concrètes de M. Waldheim, l'assemblée générale ne pourra plus se dérober. Les négociations s'annoncent complexes pour la Suisse qui n'étant pas membre des Nations Unies ne peut influencer directement ni la procédure, ni les décisions de l'assemblée générale et se doit de tenir compte, outre de ses intérêts propres, des liens d'amitié qu'elle a avec des pays aux intérêts aussi divergents que l'Autriche, la France et les Etats-Unis pour ne citer que les principaux.

Malgré un premier accès de mauvaise humeur de M. Kreisky à la télévision, les autorités autrichiennes ont manifesté à plusieurs reprises leur désir de ne pas heurter les intérêts suisses. De son côté, la Suisse a toujours montré de la compréhension pour les difficultés de l'Autriche.

Il n'en reste pas moins que nécessairement et sur plusieurs points, les intérêts des deux pays vont en sens contraire. Il y a beaucoup d'inconnues dans la position autrichienne et les ambitions réelles de l'Autriche dépassent probablement le simple transfert de quelque trois cents fonctionnaires dont on parle aujourd'hui.

Il est certain aussi que l'offre permanente de locaux et d'accueil faite par le Gouvernement autrichien expose Genève, malgré ses très grands avantages pour les Nations Unies et leurs Etats membres, à une



- 24 -

sorte de confrontation, permanente elle aussi, avec Vienne.

Le danger qui menace Genève n'est point tant celui du départ brusque de quelques services des Nations Unies, mais plutôt celui d'une lente érosion de son rôle international, si le poids politique des Nations Unies se déplace vers l'Autriche. A cet égard, comme on l'a vu plus haut, le désir de M. Waldheim d'installer à Vienne des services administratifs et de conférences des Nations Unies constitue certainement un danger qu'il faut prendre au sérieux.

Il ne faut pas minimiser non plus les conséquences économiques des départs pour Genève, surtout en période de récession. Les vides peuvent être difficiles à combler. Déjà l'OIT vit sous la menace du retrait des Etats-Unis; le CERN, lui, connaît des difficultés budgétaires qui vont freiner son essor.

Il s'agit pour nous maintenant de préparer, dans la mesure où nous le pouvons, la 31ème assemblée générale. Nous venons d'apprendre par notre Observateur que M. Davidson, sous-secrétaire général de l'ONU, se rendra à Genève au début d'avril d'abord pour des visites aux organismes susceptibles de transfert, puis pour des contacts avec les autorités suisses qui marqueront sans doute le début de la procédure de consultation de l'Etat-hôte.

La préparation de ces entretiens et de la prochaine assemblée générale sera sans doute assez complexe, car nous devons affronter une négociation sur plusieurs fronts.

Il s'agit d'abord de prouver que Genève dispose des réserves de bureaux et de terrains qui permettent l'expansion normales des organisations qui s'y trouvent et de veiller à ce que les comparaisons entre Genève, Vienne et New York soient faites sur la base de données objectives.

On peut - et on doit aussi - prouver chiffres en mains que Genève reste concurrentielle par rapport à Vienne. La publicité qui se fait autour de la gratuité de l'offre autrichienne tend, en effet, à masquer les charges de toutes sortes qui résulteraient de transferts à Vienne.

Les atouts de Genève demeurent très grands et les organisations internationales désirent y rester. Mais la publicité qui a été faite aux mouvements xénophobes à Genève a parfois fait naître des doutes sur la volonté d'accueil de la Suisse. Enfin, comme on l'a dit plus haut, on ne peut jamais exclure à New York les surprises politiques de la dernière heure. Il faut tenir compte aussi du fait que le Gouvernement autrichien pour des raisons de politique intérieure doit à tout prix trouver une solution pour le Donaupark.

C'est pourquoi la coopération entre les autorités suisses et genevoises, toujours nécessaire, le sera d'autant plus ces prochains mois.



- 25 -

Pour le moment, la volonté politique de la Suisse et des autorités genevoises a été nettement exprimée. La visite de M. Davidson permettra sans doute d'avoir des vues plus claires sur les intentions réelles du secrétaire général et de déterminer les mesures diplomatiques et pratiques qu'il faudra prendre pour maintenir la position de Genève. Le département politique reste naturellement toujours prêt à renseigner des commissions des affaires étrangères sur l'évolution de la situation au cours de ces prochains mois.

M. Cevey

Je voudrais poser deux questions:

Tout d'abord, nous avons appris par la presse notamment que des conversations avaient été engagées avec nos amis autrichiens. M. Graber pourrait-il nous renseigner à ce sujet?

Ensuite, il semble que l'intérêt économique de la présence d'organismes internationaux soit évident tant à Genève qu'à Vienne, puisqu'à Vienne en particulier, le gouvernement autrichien est prêt à faire un sacrifice relativement important en ce qui concerne la location de bâtiments. Avons-nous en l'occurrence poussé assez loin l'analyse de ces avantages économiques pour savoir si nous aurions intérêt à formuler une contre-proposition sur la base de prix plus avantageux, en ce qui concerne la mise à disposition de locaux à Genève ou ailleurs dans la région lémanique?

M. Fontanet

Je remercie M. Graber de ses propos qui font bien le point. Je voudrais cependant me permettre d'insister sur un ou deux éléments qu'il serait bon de connaître aussi.

Tout d'abord, considérons le fait que les missions et les organisations à Genève défendent âprement leur situation sur le territoire de ce canton. Certains fonctionnaires qui sont implantés ici depuis 10, 15, voire même 20 ans, dont souvent les enfants sont nés là, peuvent peser d'un poids non négligeable dans les décisions prises par leur gouvernement. Je pense ici aux experts qui maintenant commencent à être moins payés que certains hauts fonctionnaires des entreprises privées.

C'est pourquoi, à mon avis, il vaut la peine de signaler aussi l'attachement de tous ces gens - environ 22'000 à 23'000 personnes - pour cette partie de notre pays où ils exercent depuis longtemps des fonctions essentielles.

En second lieu, ne pourrait-on tenter de "démonter" cette idée des mouvements xénophobes. Certes, ces derniers sont favorisés par le fait que lorsque dans une ville donnée, un nombre important de personnes vit différemment, est exempt de certaines poursuites et jouit de facilités de ravitaillement etc, tout ceci peut provoquer en effet une certaine gêne chez la population locale.



- 26 -

Néanmoins, je prétends qu'il n'y a pas eu à Genève de "vrais" mouvements xénophobes comme dans d'autres régions de la Suisse et je voudrais que l'on démente cette accusation de l'existence de mouvements xénophobes, la majorité de la population genevoise ayant toujours été très accueillante pour les gens venus du monde entier.

Enfin, en ce qui concerne l'intérêt économique en question, on peut effectivement faire davantage mais à mon avis, il n'est pas opportun de trop souligner l'intérêt économique de la présence de ces institutions internationales, car l'on risque de donner l'envie aux autres pays de les posséder. Par contre, pourquoi n'insiste-t-on pas davantage sur le caractère particulièrement calme, tranquille de la Suisse, pays neutre qui, en dehors de la grande confrontation des conflits internationaux, accueille dans une petite ville des gens devant discuter de problèmes politiques ou autres et qui participent efficacement à la collaboration internationale.

Si l'on fait la comparaison entre Vienne et Genève, je crois que celle-ci est à l'avantage de Genève. En effet, je suis allé à Vienne voir sur place cette tour où l'on veut installer les fonctionnaires internationaux et qui est située sur un plateau aride et triste. Il est indéniable que cet emplacement est moins favorable que celui de Genève.

M. Graber

ad M. Cevey

Avec les Autrichiens, nous avons trouvé au niveau ministériel, un langage commun, une équation que je résume ainsi: il n'est pas question, pour boucher un trou à Vienne, d'en creuser un à Genève. Autrement dit, nos propos coïncidaient à peu près avec le texte, que j'ai cité tout à l'heure, de l'Assemblée générale soit: quand il y aura saturation tant à NewYork qu'à Genève, avant de se lancer à nouveau dans une politique de construction dans l'une ou l'autre de ces deux villes, l'on se tournera alors vers la place disponible du Donaupark - ce qui, à mon avis, est tout à fait raisonnable - quelles que soient à long terme, les craintes que l'on peut avoir au sujet d'un rôle de Genève s'amenuisant au profit de celui de Vienne.

En fait, la quasi majorité des fonctionnaires internationaux qui sont à Genève n'ont qu'un désir, c'est d'y rester et ce à tous les niveaux de leur hiérarchie. Dans la mesure où cela dépend d'eux, de leurs secrétaires généraux, de leurs directeurs, ils mettront tous leurs efforts en vue d'obtenir le maintien de leurs institutions à Genève. L'inconvénient en la matière c'est que le poids de l'organisation elle-même, de ces fonctionnaires, de ces cadres supérieurs, de ces dirigeants n'est pas nécessairement lourd à NewYork où décide une Assemblée générale dont vous connaissez la composition, et pour qui bien des arguments sentimentaux, irrationnels donc, pèsent autant qu'un fétu de paille! L'affaire demeure donc en l'occurrence fort aléatoire. C'est pourquoi, depuis des mois, le Département politique



- 27 -

a déployé, en accord avec le Conseil d'Etat de Genève, tout l'arsenal possible des arguments qui militent en faveur de cette ville, et ce, sans être discourtois envers nos voisins autrichiens.

C'est pourquoi dans le rapport, j'ai déclaré que nous avons poussé encore plus loin l'étude de la comparaison des avantages matériels, économiques entre Genève et Vienne. Je vous ferai observer à ce propos que sur ce plan-là, Vienne n'offre pas que des avantages, il ne faut pas se laisser complètement éblouir par la question du loyer - élément néanmoins très important: en effet, en Suisse, les immeubles sont mis à disposition, via la FIPOI, laquelle reçoit les prêts que la Confédération veut bien lui consentir et qui ensuite prête à son tour. A ce propos, je ne me souviens pas d'un seul crédit pour la FIPOI qui ait passé le cap des Chambres fédérales sans d'assez sérieuses discussions. Aussi, pensez-vous vraiment que le Parlement suisse, image assez fidèle de l'opinion publique suisse, serait disposé à aller plus loin encore dans la voie des sacrifices en faveur des institutions internationales? Pour ma part, j'en doute fort.

ad M. Fontanet

Dès que l'on parle de xénophobes, je ne voudrais pas, M. Fontanet, que vous croyiez que, dans notre esprit, nous appliquions ce terme à l'ensemble du peuple genevois, ni même à cette minorité - à peine 10 pour cent - groupée sous la houlette de M. Schwarzenbach. Certes, la présence des fonctionnaires internationaux à Genève a facilité la hausse des loyers, ainsi que celle des salaires de certaines fonctions de secrétaires. Ces quelques éléments matériels, objectifs, ont pu favoriser la tâche des vigilants. Ceci est d'autant plus vraisemblable que pour essayer de réduire la percussioin de leurs attaques, la Confédération, pendant plusieurs années, a sorti de son gousset, 5 millions annuellement, afin de tenter de compenser en partie le dommage subi par les contribuables, en regard des fonctionnaires internationaux, exempts d'impôts.

Pour nous, la cause est entendue: nous sommes très reconnaissants à Genève, ville de tradition internationale, de s'être prêtée à ces institutions internationales en Suisse.

En ce qui concerne l'attrait particulier que peut offrir la neutralité de notre pays - c'est un de nos arguments classiques bien connus - je dirai à M. Fontanet que Vienne est aussi la capitale d'un pays qui, sans être moins séculairement neutre que la Suisse, l'est néanmoins aussi. Mais, encore une fois, des éléments tels que ceux-ci, aussi raisonnables qu'ils soient, de quel poids pèseront-ils dans la balance de l'Assemblée générale de l'ONU, le jour où elle prendra sa décision?

Pour conclure, je dirai simplement que le Département politique, depuis plusieurs mois, a déployé une activité très considérable en faveur de Genève, jusqu'ici avec un succès que je voudrais croire définitif et que nous poursuivrons de toute manière. Notre observateur



- 28 -

à New York, a lui aussi oeuvré avec beaucoup de vigueur et de réussite et je souhaite qu'il en soit de même à l'avenir.

H. Hofer

Ich bin nicht so pessimistisch wie H. Graber: sollte sich die Angelegenheit für Genf schwieriger gestalten, wird die Eidgenossenschaft wie in alten Zeiten den Genfern zu Hilfe eilen... Im übrigen ist schwer einzusehen, wo die Oesterreicher ihre Funktionäre herbekommen wollen. Dann gibt es ja auch noch das Sparprogramm der Vereinten Nationen.

M. Graber

L'esprit d'économie qui règne aussi à l'ONU a pour effet que l'on compte avec un taux de progression, moins important certes, mais enfin réel. Pour l'instant, c'est le chiffre de 3 pour cent qui est devenu le "chiffre magique" tant à Genève qu'à Vienne.

H. Hofer

Wir werden dieser Angelegenheit weiterhin unsere volle Aufmerksamkeit schenken und wir bitten das Politische Departement uns zu berichten, wenn sich neue Entwicklungen abzeichnen sollten.

#### 4) Verschiedenes

H. Müller

Laut Zeitungsmeldungen hat die niederländische Regierung den Wunsch geäußert, ihre Untersuchungen im Lockheed-Skandal auch auf die Schweiz auszudehnen. Wie stellt sich der Bundesrat dazu? International wird die Schweiz bzw. das schweizerische Bankgeheimnis erneut in ein schiefes Licht gerückt. Haben die Schweizer Banken etwas zu verbergen? Stimmt es, dass der niederländische Botschafter den Bundesrat angefragt hat, ob diesbezüglich Untersuchungen in der Schweiz durchgeführt werden könnten?

M. Graber

Je ne suis certes pas omniscient. C'est ici un problème d'application du droit pénal suisse, donc il est examiné sous la responsabilité du chef du Département de justice et police.

Nous sommes face à un problème très délicat: c'est une question d'application d'une législation qui offre bien des difficultés et je suis d'ailleurs surpris qu'aucun parlementaire n'ait encore eu l'idée d'en suggérer, cas échéant, la modification; les dispositions actuelles du code pénal sont conçues d'une façon telle qu'à l'occasion, il peut en découler pour la Suisse des inconvénients politiques majeurs.



- 29 -

Le Département de justice et police étudie ce problème et prépare pour le Conseil fédéral des dispositions permettant l'assouplissement de ces bases légales, de telle sorte que nous aurons peut-être les mains un peu plus déliées dans ce domaine.

Néanmoins, pour être juste, il faut considérer que cette jurisprudence est devenue particulièrement raide et sévère à l'époque de la dernière guerre où l'on avait d'assez bonnes raisons de protéger en Suisse des étrangers ou des Suisses susceptibles d'être victimes d'investigations de la part d'autres Etats.

Ces circonstances qui ont vu naître cette sorte de jurisprudence n'existent plus aujourd'hui, mais elles peuvent revenir. En conséquence, le problème est délicat et difficile; néanmoins, il est examiné avec un soin tout particulier au double plan, juridique et politique.

Nächste Sitzung: Freitag, den 30. April 1976, um 09.00 Uhr in Bern

Schluss der Sitzung: 11.50 Uhr

\* \* \* \* \*



Communiqué de presse

La Commission des affaires étrangères du Conseil national a siégé le 24 février 1976 à Berne, sous la présidence du conseiller national W. Hofer, et en présence du conseiller fédéral Pierre Graber et de l'ambassadeur Weitnauer, secrétaire général du Département politique fédéral.

Dans un tour d'horizon détaillé, le conseiller fédéral Graber a renseigné la commission sur les problèmes actuels de politique extérieure. Les événements d'Angola, les questions relatives à la détente, à la conférence nord-sud, ainsi que le rapport présenté au Conseil européen par M. Léo Tindemans, Premier Ministre de Belgique, sur le problème de l'Union européenne, ont notamment été passés en revue.

La commission a également abordé la question du transfert éventuel, de Genève à Vienne, d'organes et de services de l'ONU. A ce propos, elle est d'avis, comme le Conseil fédéral lui-même, que le rôle international joué par Genève constitue un élément important de la politique extérieure de la Suisse.

SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE FEDERALE

24.2.76



Pressemitteilung

Die Kommission für auswärtige Angelegenheiten tagte am 24. Februar in Bern unter dem Vorsitz von Nationalrat Hofer sowie im Beisein von Bundesrat Graber und Botschafter Weitnauer, Generalsekretär des Politischen Departements.

Bundesrat Graber orientierte in einem umfassenden Tour d'horizon über aktuelle aussenpolitische Probleme. Zur Sprache kamen u.a. die Ereignisse in Angola, Probleme um die Détente, die Nord-Süd-Konferenz sowie der Bericht, den der belgische Ministerpräsident Leo Tindemans zum Thema der Europäischen Union an den Europäischen Rat gerichtet hat.

Die Kommission befasste sich auch mit der Frage einer möglichen Verlegung von UNO-Organen und -Diensten von Genf nach Wien. Sie teilt dabei die Ansicht des Bundesrates, dass die internationale Rolle Genfs ein wichtiges Element der schweizerischen Aussenpolitik darstellt.

24.2.1976

SEKRETARIAT DER BUNDESVERSAMMLUNG